

RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00601
Numéro SIREN : 443 556 253
Nom ou dénomination : A2PV FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2022 sous le numéro de dépôt 3391

Commissaires aux Comptes

Françoise CHEVRIER
Anne-Christine FRERE
Brice HOUTMANN
Jean-Marc LEMOINE
Guillaume MARION
Thierry VOIRIN

A2PV FINANCE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 62.000,00 euros

Siège Social : 78 rue Gabriel Péri – 54110 Dombasle-sur-Meurthe

RCS NANCY B 443 556 253

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

« A2PV FINANCE »,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (S.A.R.L.),
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (S.A.S.)

Assemblée Générale Extraordinaire
Mai 2022

www.cfgs.fr

ÉPINAL - 20, rue du Coteau - BP 61011 - 88050 ÉPINAL Cedex 9 - Tél. : 03.29.34.40.00 - epinal@cfgs.fr

SAINT-DIÉ DES VOSGES - 1 Parc d'Activités - 88470 SAINT MICHEL SUR MEURTHE - Tél. : 03.29.58.00.00 - saint-die@cfgs.fr

REMIREMONT - ZA de Ranfaing - Saint Nabord - CS 50048 - 88202 REMIREMONT Cedex - Tél. : 03.29.26.16.16 - remiremont@cfgs.fr

NANCY - 165, avenue André Malraux 54600 VILLERS LES NANCY - Tél. : 03.83.27.05.06 - villers-les-nancy@edec.fr

SARL au capital de 140 000 - RCS Épinal 494 334 329 - Siège social : Z.A. Ranfaing - 88200 Saint-Nabord

Membre de l'alliance



RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Aux Associés,

En exécution de la mission prévue par l'article L.224-3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté, sur la base des derniers comptes annuels clos le 31 octobre 2021 :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle, sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination du montant de l'actif net, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport ;
- Nous avons obtenu auprès du cabinet BATT & ASSOCIES, expert-comptable de la SARL A2PV FINANCE, les éléments utiles afin d'apprécier l'évolution de la situation depuis le dernier arrêté au 31 octobre 2021. Dans ce sens, une balance intermédiaire a été établie au 31 mars 2022 nous permettant de fonder notre opinion sur le montant des capitaux propres de la société à cette date.

En définitive, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, à la date de notre rapport, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saint-Michel sur Meurthe
Le 25 avril 2022

CFGS AUDIT
Jean-Marc LEMOINE



Commissaire aux comptes Associé
Inscrit près la Cour d'Appel de Nancy